

Gouvernance des finances publiques

**Synthèse des réflexions du groupe de travail
mis en place par Eric Woerth**

**Présentation de M. Gilles CARREZ, député
Rapporteur général de la commission des finances
de l'Assemblée nationale**

Le 28 mai 2008

1. Un impératif : sortir de la spirale des déficits

2. Les progrès réalisés depuis 2006

3. La loi de programmation des finances publiques

4. Ce qu'il reste à faire sur le budget de l'État

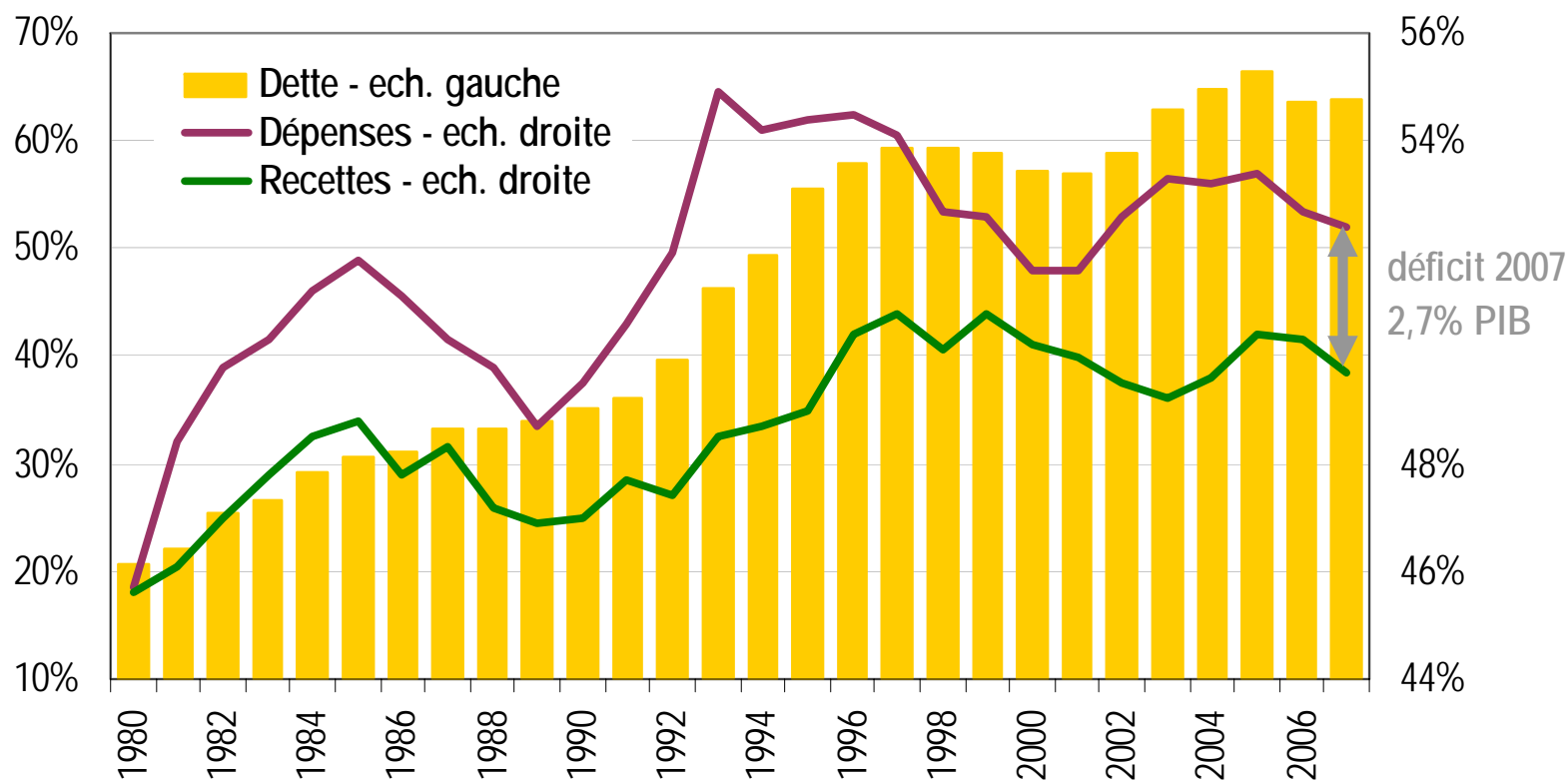
5. La situation des collectivités territoriales

1. Un impératif : sortir de la spirale des déficits en maîtrisant la dépense

- **Comptes publics en déficit depuis 1975**

- Les déficits apparus dans les années 1970, aggravés lors des chocs conjoncturels, ne sont pas résorbés en phase haute de cycle

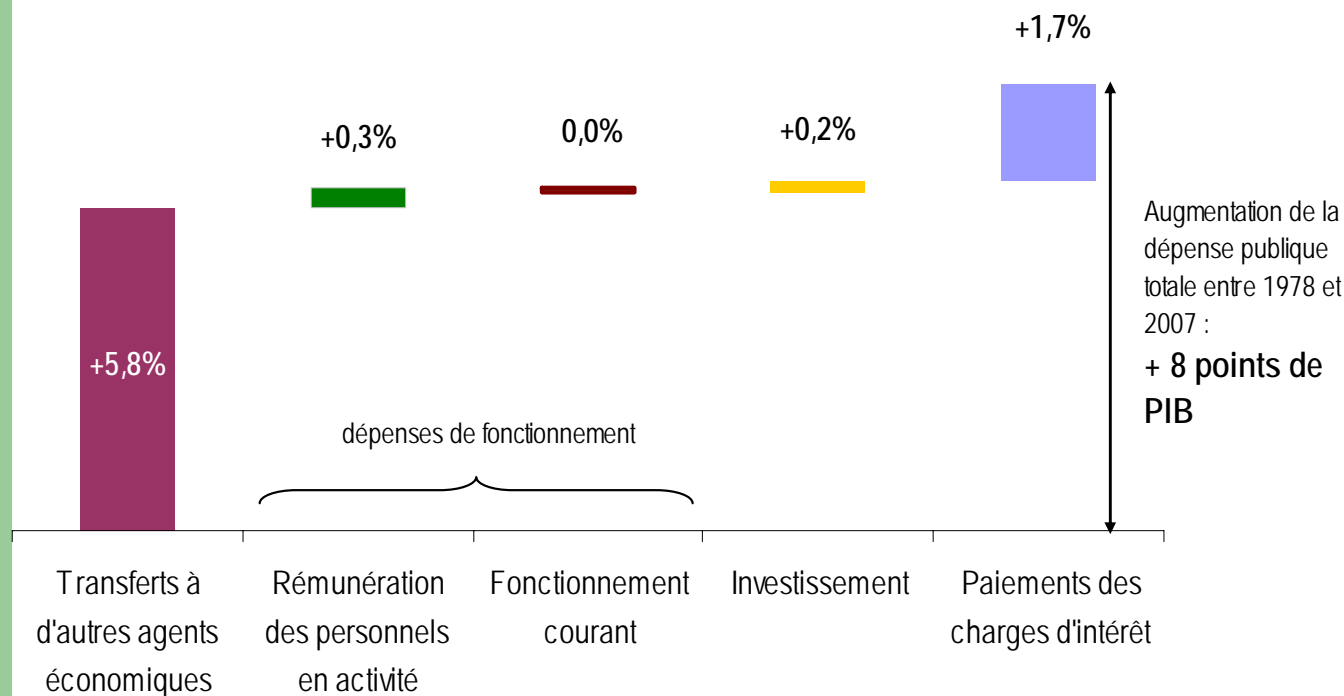
Dettes, dépenses et recettes publiques
(en points de PIB)



1. Un impératif : sortir de la spirale des déficits en maîtrisant la dépense

- Les déficits s'expliquent avant tout par la très forte dynamique des dépenses publiques (52,4% du PIB en 2007 - 1 point de PIB en 2007 = env. 19 Md€)
 - Depuis 25 ans croissance des dépenses concentrée sur les dépenses de transferts et d'intérêt (investissement public stable)

Augmentation entre 1978 et 2007 des dépenses publiques (en points de PIB)

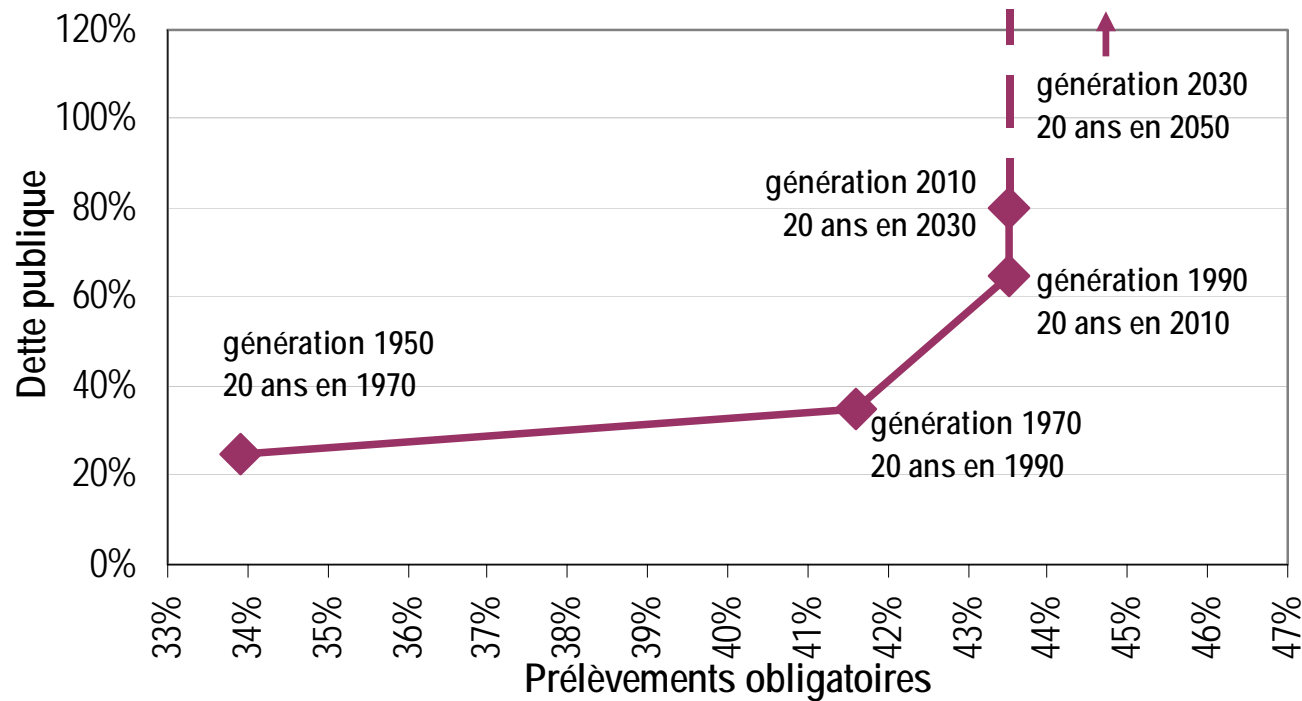


La croissance des dépenses a été financée par la hausse des PO (~ 4 points de PIB) et par l'endettement :
⇒ Pas de marges à la hausse compte tenu du niveau atteint (taux de PO de 43,3% du PIB en 2007)

1. Un impératif : sortir de la spirale des déficits en maîtrisant la dépense

- À l'entrée dans la vie active (20 ans), les jeunes générations supportent des PO plus élevés de près de 10 points par rapport aux jeunes nés en 1950, alors que la dette a presque triplé

Dette publique et prélèvements obligatoires à l'entrée dans la vie active
(en points de PIB)



➔ Si rien n'est fait, en supposant le niveau des PO constant et compte tenu des coûts nets du vieillissement (3,2 points de PIB à horizon 2050), on peut prévoir une explosion de la dette

2. Les progrès réalisés depuis 2006

- **L'amélioration du pilotage de la dépense de l'État**
 - La dépense de l'État a été **limitée à l'inflation...**
 - ... sur un **périmètre élargi en 2008** aux flux financiers à destination de l'UE et des collectivités territoriales, imposant une discipline plus forte sur les autres dépenses...
 - ... et a été **tenue en exécution**
- **L'entrée en vigueur de la LOLF a permis de premiers progrès**
 - Fongibilité des enveloppes, développement de la mesure de la performance sur les missions et programmes, correspondant à des politiques publiques
 - Respect de la priorité au désendettement : comme prévu par la LOLF, les lois de finances ont prévu l'affectation des surplus de recettes apparus en cours d'année au désendettement en 2006, 2007 et 2008
- **La clarification des responsabilités entre acteurs**
 - Le contrat de stabilité avec les collectivités territoriales a connu une première inflexion en 2008 pour rapprocher sa dynamique de celle des dépenses de l'État
 - Meilleur suivi de la dépense d'assurance-maladie : le **comité d'alerte** sur l'ONDAM a fait la preuve de son efficacité en 2007
 - Règlement en 2007 de 5 Md€ de dettes de l'État à la sécurité sociale
 - ⇒ Reconstitution de dettes cependant en 2007 : effort à poursuivre

3. Développer la pluriannualité pour atteindre l'équilibre des comptes publics

- **Programmer le retour à l'équilibre**
 - Définir la trajectoire des **finances publiques** en recettes et en dépenses sur chaque année d'ici à 2012, sur l'ensemble des administrations publiques
 - Prévoir **l'évolution des dépenses de chaque sous-secteur**, à un niveau compatible avec la stratégie du Gouvernement
 - Prévoir l'équilibre des PLFSS avant la fin de la législature
- **L'inscrire dans le cadre d'un objectif d'équilibre des comptes des administrations publiques posé par la Constitution**
 - Cf. amendement au projet de loi de révision constitutionnelle

3. Développer la pluriannualité pour atteindre l'équilibre des comptes publics

- **La loi de programmation des finances publiques: ce qu'en attend le Parlement**
 - Adopter les objectifs globaux de finances publiques, confortant le programme de stabilité
 - Prévoir des règles de gouvernance, notamment les actions à entreprendre en cas d'écart à la trajectoire
 - Non contraignant vis-à-vis des lois de finances et de financement : le pouvoir budgétaire du Parlement reste entier
- **Le cœur de la loi de programmation : le budget pluriannuel pour l'État sur la période 2009-2011**

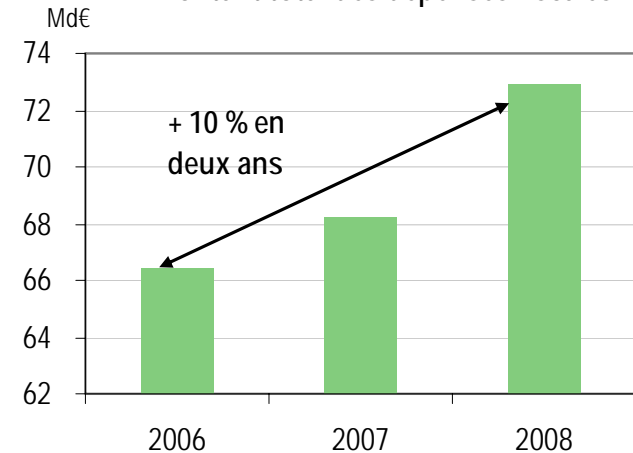
4. Ce qu'il reste à faire sur le budget de l'État

- **Elaborer un budget pluriannuel limitant la dépense au « zéro volume » sur 3 ans**
 - Une évolution majeure prolongeant la dynamique de la LOLF : responsabilisation des gestionnaires
 - ⇒ Aujourd'hui, on ne donne de la visibilité, à travers les lois de programmation sectorielle, qu'à ceux qui dépensent plus, pas à ceux qui doivent réaliser des économies
 - ⇒ Donner une visibilité pluriannuelle sur les moyens facilite la réforme
 - Une discipline stricte pour faire face à la dynamique des dépenses héritées du passé, charges de la dette et pensions
 - Réaliser le non-remplacement d'un départ à la retraite sur 2 avec intéressement aux économies réalisées à hauteur de 50% devrait permettre de stabiliser la masse salariale en € courants

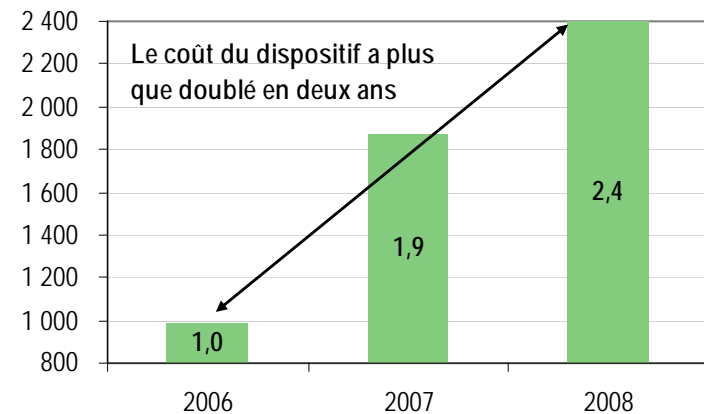
4. Ce qu'il reste à faire sur le budget de l'État

- **Encadrer les dépenses fiscales**
 - Une source potentielle de fuite par rapport à la norme de dépense
 - Un coût important et dynamique pour les finances publiques
 - Une fausse bonne idée : l'intégration à la norme de dépense budgétaire
 - ⇒ Impossibilité d'évaluations aussi précises que pour les dépenses budgétaires
 - ⇒ Impossibilité de prendre des mesures correctrices en exécution avec effet dans l'année (décalage d'un an pour IR et IS)
 - Une nécessité : prévoir un vote sur le total des dépenses fiscales et définir une norme spécifique

Montant total des dépenses fiscales



Md€

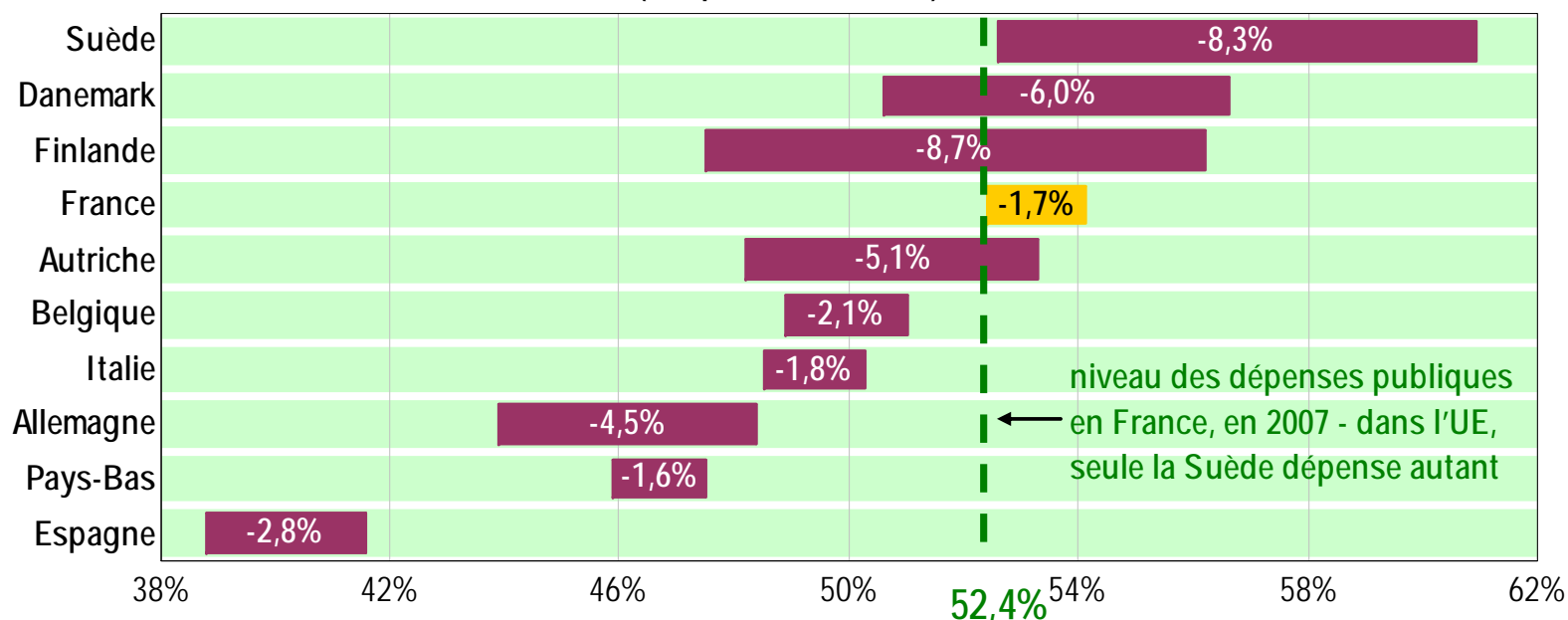


Exemple d'un dispositif dynamique : le crédit d'impôt pour dépenses d'équipements de l'habitation principale en faveur des économies d'énergie et du développement durable

La France est « à la traîne » pour la maîtrise de la dépense au sein de l'Union européenne

Évolution des dépenses publiques entre 1997 et 2007
(en points de PIB)

Source : Eurostat
(notif. avril 2008)



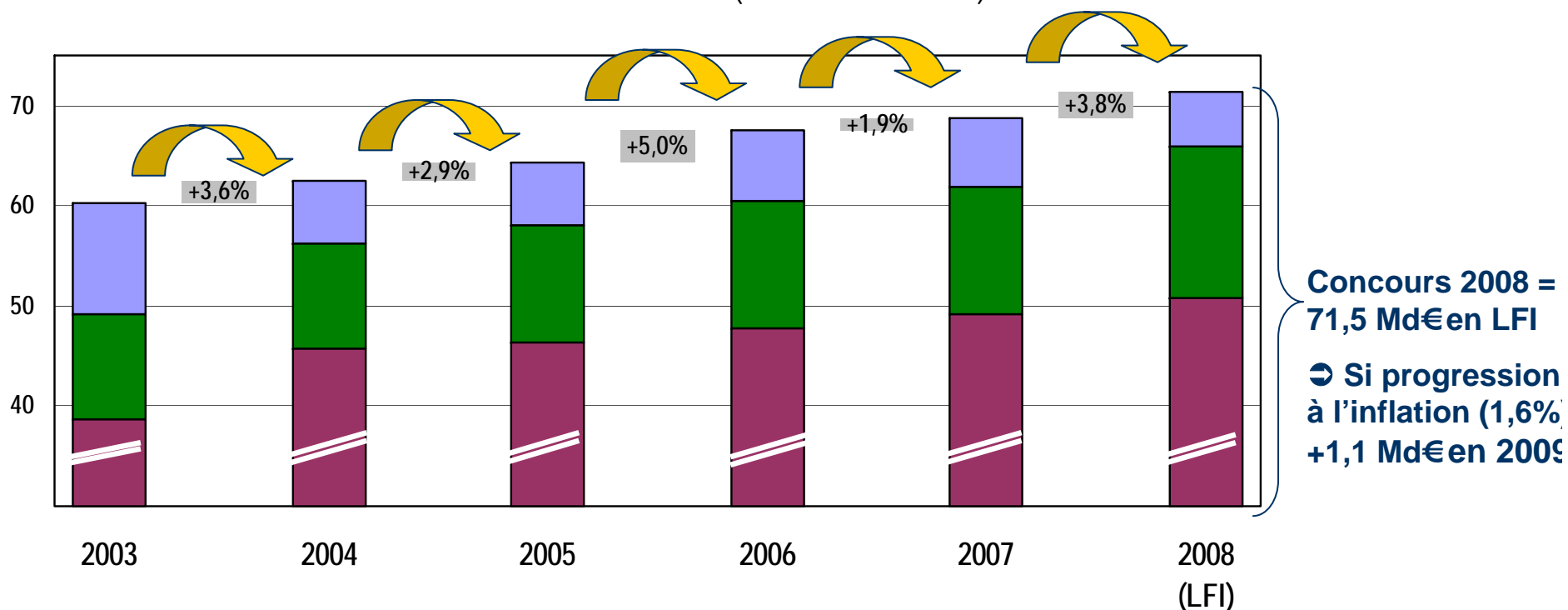
Lecture

La valeur à droite de la barre correspond au niveau des dépenses publiques en 1997, celle à gauche au niveau en 2007. L'amplitude correspond à la diminution. Pour la France, on est passé de 54,1% en 1997 (valeur à droite) à 52,4% en 2007 (valeur à gauche), soit une diminution de 1,7 point.

5. La situation des collectivités territoriales

La dynamique de l'ensemble des concours de l'État aux collectivités territoriales a été très supérieure à l'inflation

Évolution des concours de l'État aux collectivités territoriales hors fiscalité transférée (en milliards d'euros)



■ prélèvements sur recettes (DGF, FCTVA....)
 ■ dépenses budgétaires (DGE, DGD, DDR...)

■ compensations des dégrèvements de TH, TP... hors plafonnement valeur ajoutée (part à la charge des collectivités) en 2007 et 2008